

L'ENQUÊTE SUR LES COALITIONS DANS
L'INDUSTRIE DU SUCRE

Question n° 2039—**Mme MacInnis:**

1. A-t-on reçu une demande d'enquête au nom de M^{me} Roberta Gray et autres sur les pratiques de l'Atlantic Sugar Refineries, de la Canada and Dominion Co. et de la St. Lawrence Sugar Refineries en vertu de l'article 7 de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions? Si tel est le cas, à quelle date cette demande a-t-elle été faite?

2. A-t-on commencé une enquête? Si tel est le cas, à quelle date? Si tel n'est pas le cas, quelle en est la raison?

3. A quelle date croit-on que cette enquête sera terminée?

4. Rendra-t-on public le rapport établi à la suite de cette enquête?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): 1. Oui, cette demande est de notoriété publique. L'alinéa a) de l'article 8 de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions stipule que le Directeur des enquêtes et recherches doit instituer une enquête lorsque demande en a été faite en vertu de l'article 7 et il s'acquitte de ses devoirs statutaires. Toutefois, à l'égard de toute enquête en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, on ne donne pas, en règle générale, de renseignements indiquant si une enquête particulière a été instituée à l'égard d'un groupe particulier de compagnies ou de personnes tant qu'un rapport n'a pas été publié aux termes de la loi.

2, 3 et 4. Voir la réponse au n° 1.

L'EMPLACEMENT DES COLLÈGES DE LA
DÉFENSE NATIONALE

Question n° 2050—**L'hon. M. MacLean:**

1. Envisage-t-on de déménager l'un ou l'autre des collèges de la Défense nationale et, dans l'affirmative, a) a-t-on l'intention de regrouper deux ou plusieurs de ces collèges en un seul endroit et b) quel est cet endroit?

2. Songe-t-on, à l'heure actuelle, à fermer l'un ou l'autre des collèges de la Défense nationale?

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Non.

2. Non.

*LE BARRAGE DE LA SASKATCHEWAN-SUD—
LES TERRAINS RÉSERVÉS À DES ACTIVITÉS
RÉCRÉATIVES

Question n° 2056—**M. Kaplan:**

1. Combien d'acres de terrain compris dans le chantier du barrage de la Saskatchewan-sud sont réservés à des activités récréatives?

2. Combien le gouvernement fédéral a-t-il versé en vue de l'acquisition de ce terrain de récréation, et quel pourcentage du coût total du terrain cette somme représentait-elle?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la première question, ce domaine est de la compétence provinciale et toute demande de renseignements devrait être

[L'hon. M. Côté.]

adressée à la province de Saskatchewan. En ce qui concerne la seconde, le gouvernement fédéral n'a versé aucune somme pour acquitter le coût d'achat de ce terrain.

LES CONSÉQUENCES PATHOLOGIQUES DE LA
GUERRE CHIMIQUE

Question n° 2066—**Mme MacInnis:**

1. Un ministère du gouvernement s'intéresse-t-il aux conséquences pathologiques et écologiques de la guerre chimique et biologique qui risquent d'influer si profondément sur la santé des Canadiens et sur tout l'enchaînement des processus vitaux?

2. Le gouvernement canadien tiendra-t-il le public au courant des résultats de ces recherches?

3. Placera-t-il ces travaux sous le contrôle d'organismes comme le Conseil des recherches médicales et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social?

4. Le Canada pourrait-il collaborer avec l'Organisation mondiale de la santé dans ce genre de recherches et dans la diffusion de renseignements à son sujet?

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Non.

2, 3 et 4. Sans objet.

QUESTIONS TRANSFORMÉES
EN ORDRES DE DÉPÔT
DE DOCUMENTS

LES DÉPENSES DE PUBLICITÉ

Question n° 1208—**M. Skoberg:**

1. Pour les années 1960, 1965, 1966, 1967 et 1968, quelles ont été les dépenses de publicité de chaque ministère et organisme du gouvernement?

2. Existe-t-il un système d'appels de soumissions pour la publicité des ministères et organismes du gouvernement?

3. Dans le cas de la négative, quel système utilise-t-on pour l'adjudication de l'entreprise de publicité?

4. Existe-t-il une certaine coordination entre les ministères et organismes en vue d'assurer une plus grande efficacité dans la répartition des dépenses de publicité?

5. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les membres de cet organisme de coordination et quels sont leurs objectifs et leurs tâches précises?

6. Le gouvernement envisage-t-il de créer une société de la Couronne qui s'occuperait des dépenses de publicité?

(Le document est déposé.)

LES EXPOSITIONS DE TORONTO ET DE
VANCOUVER

Question n° 1385—**M. Fortin:**

Quelles sont les dépenses ou les contributions effectuées par l'un ou l'autre ministère du gouvernement fédéral à l'occasion des expositions de Toronto et de Vancouver et, ceci depuis 1965, pour chacune des années concernées?

(Le document est déposé.)

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Rè-